

## Lausanne Jardins 2019

*Préavis N° 2017/12*

Lausanne, le 30 mars 2017

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

### 1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'accorder à l'Association Jardin Urbain une subvention d'investissement de CHF 1'000'000.- pour réaliser le projet Lausanne Jardins 2019 (LJ 2019). Celui-ci perpétue et renouvelle l'héritage des cinq précédentes éditions de Lausanne Jardins, en 1997, 2000, 2004, 2009 et 2014. Cette manifestation a contribué à faire rayonner l'image de Lausanne, lui conférant une renommée internationale dans le domaine de l'art du jardin. Cette manifestation reste également novatrice pour la réflexion sur le jardin urbain.

### 2. Table des matières (pour les documents de 9 pages et plus)

<b>1. Objet du préavis</b>	<b>1</b>
<b>2. Table des matières</b>	<b>1</b>
<b>3. Lausanne Jardins de 1997 à 2019 : une réputation bien affirmée, un potentiel à développer</b>	<b>2</b>
3.1 Un esprit d'intégration	2
3.1 Un succès aux multiples facettes	3
3.2 Une méthode qui s'affine	4
3.3 Des retombées concrètes pour la Ville	4
3.4 Un bilan positif	5
<b>4. Terre à terre - le projet Lausanne Jardins 2019</b>	<b>5</b>
4.1 Un réseau d'espaces publics	5
4.2 Méthodologie	5
4.3 Le parcours	6
4.4 Le thème : la pleine terre	6
4.5 Les sites	6
4.5.1 Des jardins à histoires	7
4.5.2 Des jardins à vivre	7

4.5.3	Des jardins participatifs	7
4.5.4	Des jardins des Hautes Ecoles	7
4.5.5	Des jardins à pérenniser	7
4.6	Partenariats avec d'autres manifestations	8
4.7	En résumé : la vision pour Lausanne Jardins 2019	8
<b>5.</b>	<b>Aspects financiers</b>	<b>9</b>
5.1	Conséquences sur le plan des investissements	9
5.2	Coûts de la manifestation	9
5.3	Incidences sur le budget d'investissement	10
5.4	Charges d'intérêts	10
5.5	Charges d'amortissement	10
5.6	Charges d'exploitation	10
5.7	Conséquences sur le budget de fonctionnement	10
<b>6.</b>	<b>Conclusions</b>	<b>11</b>

### **3. Lausanne Jardins de 1997 à 2019 : une réputation bien affirmée, un potentiel à développer**

#### *3.1 Un esprit d'intégration*

En 1997, 2000, 2004 et 2009 et 2014 la Ville de Lausanne a organisé cinq éditions de la manifestation Lausanne Jardins (LJ), qui s'est d'emblée forgée une réputation internationale. Evènement culturel mêlant paysagisme et réflexion sur la ville, elle possède la caractéristique, unique au monde<sup>1</sup>, d'insérer des jardins dans l'espace urbain : rues, places, terrains délaissés, façades de bâtiments ou toitures. Il en résulte une très forte capacité d'intégration, entre professionnels de l'art du jardin, intellectuels, scientifiques, artistes, flâneurs et amateurs intéressés par la présence du végétal dans la ville.

De nombreux acteurs de la société lausannoise, associations à but culturel ou social, commerçants, artisans, se sont greffés de manière soutenue à la manifestation lausannoise. La population et les visiteurs ont pu découvrir des lieux méconnus de la ville, des paysages inattendus et des sites délaissés.

Les professionnels, paysagistes et urbanistes, et les chercheurs, biologistes ou sociologues, y ont découvert un vaste champ de réflexions et d'expérimentations, révélant le potentiel spécifique de la manifestation lausannoise dans la perspective générale d'un développement urbain durable et dans l'art des jardins en particulier.

Sur une initiative de Mme Yvette Jaggi, alors syndique de la Ville de Lausanne, la première manifestation de jardins urbains à Lausanne, intitulée Jardins faisant, a eu lieu en 1997. Quatre autres éditions ont suivi : en 2000, Jardins la ville ; en 2004, Jardins de passage, en 2009, Jardins dessus dessous et, en 2014, Landing.

Plus qu'une réflexion sur le jardin, cet événement est d'abord un regard sur la place du jardin en ville. Chaque édition propose des thématiques très différentes :

- la première investissait la ville, son centre et inaugurait différents modes de création de jardins dans l'espace public. La seconde édition concernait un nombre restreint de sites ayant pour particularité d'être déjà des espaces verts. Ces deux éditions furent menées par Mme Lorette Coen, fondatrice de la manifestation ;

<sup>1</sup> Comme le signale l'ouvrage de référence de Jean-Pierre Le Dantec « Le Sauvage et le régulier », Editions du Moniteur, Paris 2002.

- les deux éditions suivantes, menées par M. Francesco Della Casa, s'inscrivaient dans l'urbanité propre à la ville de Lausanne et à son évolution. Les friches de l'ouest à proximité des voies ferrées pour l'année 2004, le tracé du nouveau métro en 2009 et un parcours de haut en bas pour découvrir des quartiers excentrés ;
- les commissaires de la dernière édition, MM. Adrien Rovero et Christophe Ponceau, ont choisi d'œuvrer dans le centre ville. Le but étant de confronter le monde végétal à la réalité urbaine, chaque jardin réalisé devant s'intégrer à la vie citadine. Sur un plan de ville, ils ont jeté des graines, la façon la plus simple, selon eux, de démarrer un jardin.

### 3.1 *Un succès aux multiples facettes*

Si elle a su retenir immédiatement l'attention des spécialistes, la manifestation a par ailleurs séduit le grand public lausannois, suisse et étranger, lors de chacune de ses éditions. Ce succès résulte de l'effet conjoint de plusieurs facteurs :

- Ses jardins (34 en 1997, 29 en 2000, 34 en 2004, 30 en 2009 et 29 en 2014) sont réalisés dans la réalité concrète et contraignante de la ville, directement offerts à l'usage et au plaisir de la population et non dans l'espace exclusif et limité d'un lieu d'exposition ou d'un conservatoire botanique.
- Lausanne s'est révélée comme un pôle regroupant de multiples compétences dans ce domaine – l'Etablissement horticole de la Bourdonnette, l'Ecole polytechnique fédérale, l'Université et nombre d'artistes, d'historiens, d'horticulteurs et de paysagistes – qui ont trouvé dans les cinq premières éditions de la manifestation l'occasion de développer et de renforcer leur savoir.
- Le concours d'idées international qui permet de sélectionner les paysagistes, artistes, architectes, urbanistes, scénographes et autres professionnels du jardin et de la ville contribue à élargir l'audience et la réputation de la manifestation bien au-delà des frontières nationales.
- Des partenariats avec des écoles locales ont eu lieu, comme par exemple en 1997 ou en 2014, avec l'ECAL, pour la création graphique et les supports de signalétique, ou encore avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) pour la réalisation de jardins d'étudiants.
- De nombreux colloques, conférences, expositions, projections de films et vidéos, accompagnés d'une animation artistique et sociale nourrissent l'information et le débat ouvert auprès des citoyens, suscitant une démarche participative qui se traduit par le travail volontaire et de multiples initiatives spontanées.
- La durée de la manifestation, déterminée par le temps du développement des végétaux, restitue dans l'espace urbain un rythme biologique directement perceptible par la population. En cela, elle a une signification temporelle plus riche que d'autres événements culturels qui, par nature, sont moins étroitement reliés au rythme naturel des saisons.
- Au fil des éditions, la manifestation a établi un lien étroit avec le thème des transports publics, du jardin établi au long des talus du parcours de la « Ficelle » en 1997, en passant par le « Jardin ferroviaire », planté sur une vingtaine de wagons en 2000, par la ligne FMR, une liaison ferroviaire voyageurs entre Lausanne et Renens via Sébeillon en 2004 jusqu'à la ligne du métro m2 qui a servi de « remonte-pente » pour les visiteurs et qui a même accueilli certains jardins. Elle remet à l'honneur la pratique de la flânerie, encourageant de ce fait les plaisirs de la marche au quotidien pour les déplacements à travers la ville.
- L'implication de milieux associatifs (Mouvement des aînés, Jardins familiaux, Appartenances, Fleur de pavé, Sleep in, Lausanne Roule, Société d'étudiants) et scolaires (jardins d'écoles) ainsi que de la population des quartiers (soupes confectionnées par des associations et distribuées aux visiteurs) ont participé à l'ancrage de la manifestation dans la mémoire affective de nombreux lausannois.

- Deux ouvrages (*Une envie de ville heureuse* et *Le jardin ferroviaire* sous la direction de Mme Lorette Coen) et plusieurs publications ont contribué à matérialiser la mémoire des trois premières manifestations. Les deux éditions du carnet de route de 2009 ont servi à la fois de guide et comme documentation des interventions éphémères. Le livre *Landing Gardens* retrace l'édition 2014 de manière ludique, en images et avec des textes de différents contributeurs.
- Les visites guidées, dont l'offre s'adresse à la fois à la population, aux professionnels et à diverses délégations provenant des autres villes suisses ou de l'étranger, sont toujours fort appréciées.
- Un site internet interactif présente une riche galerie de photographies de l'édition 2014 ainsi qu'un film retraçant l'ensemble des jardins. Le nombre de visiteurs approcha les 25'000 pendant le déroulement de la manifestation.

### 3.2 *Une méthode qui s'affine*

La méthode de travail, élaborée lors des cinq premières éditions, a incontestablement été validée par le succès rencontré.

Il est désormais acquis que le concours international de projets représente la forme la plus adaptée pour réunir des contributions originales de très grand intérêt. La notoriété acquise aujourd'hui par la Ville de Lausanne dans le domaine de l'art des jardins offre, en effet, la garantie d'une participation internationale extrêmement relevée, venue des cinq continents.

Par ailleurs, la manifestation a démontré sa faculté remarquable de susciter une fédération d'initiatives provenant d'associations, de privés ou de protagonistes de la scène artistique. Il convient de poursuivre et de renforcer cet aspect si particulier de la manifestation, qui révèle l'extraordinaire capacité de mobilisation de la population lausannoise en faveur d'un événement culturel de haut niveau.

Lors de chaque édition, les organisateurs ont eu le souci d'élaborer un concept inédit :

- en 1997 : Jardins faisant a fait découvrir le centre historique et sa liaison avec le lac, le long du parcours de la « Ficelle » ;
- en 2000 : Jardins la ville se déployait sur quatre pôles, le cimetière du Bois-de-Vaux, la colline de Montriond, l'esplanade de Montbenon et le quartier du Flon ;
- en 2004 : Jardins de passage parcourait la succession des quatre plateaux ferroviaires de la vallée fossile du Flon, de la place de l'Europe à la gare de Renens ;
- en 2009 : Jardins dessus dessous proposait de parcourir en surface les passages souterrains du nouveau métro (m2) ;
- en 2014 : Landing, s'inspirant de l'aléatoire, a « parachuté » les jardins dans l'hyper centre de Lausanne.

La capacité de renouveler les contenus de la manifestation sans en altérer l'esprit reste, aujourd'hui encore, l'un de ses défis majeurs.

### 3.3 *Des retombées concrètes pour la Ville*

Bien que temporaire, la manifestation a, au fil des ans, laissé des traces importantes dans le paysage urbain lausannois. En effet, depuis 1997, chaque édition de Lausanne Jardins a légué plusieurs jardins, rendus pérennes en l'état ou transformés pour les adapter au besoin des usagers. L'apport important d'idées et de savoir faire, grâce notamment au concours international, a en outre permis de nourrir la réflexion de la Ville autour des espaces publics et des espaces verts. Peu à peu, les massifs floraux composés des traditionnels bégonias, chrysanthèmes et géraniums ont laissé la place aux glycines, cosmos, graminées et autres plantes vivaces, renouvelant ainsi les pratiques dans le domaine du fleurissement urbain et de l'art du jardin.

De 1997 à 2009, une vingtaine de jardins ont été pérennisés. En 2014, ce sont dix-huit projets sur les vingt-neuf réalisés ont été conservés suivant trois catégories: pérennisation sur site, d'une durée de un à cinq ans ; pérennisation sur le site de Malley, pour annoncer et donner vie aux changements en cours; reconversion sur d'autres sites, sous forme d'aménagements pérennes, s'inspirant du concept de l'édition 2014, mais nécessitant une refonte afin de les adapter aux exigences des nouveaux lieux (voir liste exhaustive en annexe).

### 3.4 *Un bilan positif*

Les cinq manifestations de Lausanne Jardins (en 1997, 2000, 2004, 2009 et 2014) ont engendré pour la Ville de Lausanne une forte notoriété internationale dans le domaine de l'art du jardin, concrétisée par de nombreux articles dans la presse internationale, des émissions de radio et de télévision. Cette renommée se double d'un fort capital de sympathie auprès de la population lausannoise.

Ce travail de « révélation de la ville par le jardin », à la fois touche identitaire et fondement du succès de la manifestation, a permis d'accumuler une somme considérable de contacts, d'affiner un savoir-faire et d'asseoir une réputation. Il mérite d'être poursuivi et enrichi par de nouveaux développements.

## 4. **Terre à terre - le projet Lausanne Jardins 2019**

### 4.1 *Un réseau d'espaces publics*

Lausanne Jardins, c'est l'occasion de s'intéresser de près à la question de l'espace public comme élément déterminant de la qualité de vie en ville. En effet, un des enjeux autour du développement de la ville est aujourd'hui la reconquête des espaces libres. Or, avec l'évolution des mœurs et des usages, il apparaît que certains espaces sont inadéquats. Les espaces urbains doivent donc s'adapter à ces nouveaux usages tout en étant accessibles à tous, dans un large souci de cohabitation. La question des usages doit donc être au centre de la manifestation.

Ainsi, Lausanne Jardins peut à la fois sensibiliser les citoyens à l'importance des espaces publics qui favorisent le « bien vivre ensemble », et offrir des réponses concrètes aux problématiques posées par les sites sélectionnés. C'est seulement ainsi que la manifestation jouera véritablement son rôle de laboratoire grandeur nature en testant, le temps d'un été, des propositions d'amélioration de la qualité d'usage et de l'esthétique des sites choisis grâce à l'art contemporain du jardin. Comment ces lieux peuvent-ils devenir des laboratoires pour répondre aux nouveaux défis imposés aux villes : changement climatique, nouveaux usages, nouveaux modes de consommation ou production alimentaire ? Voilà une des questions à laquelle les participants au concours devront répondre.

Lausanne Jardins permet de penser la ville du point de vue du paysage. Agir ainsi, c'est prendre en compte les vides comme des éléments positifs et plus particulièrement le réseau formé par ces vides. Car c'est la qualité de ce réseau qui contribue aussi à une forte cohérence à la ville.

### 4.2 *Méthodologie*

Lausanne Jardins 2019 se pose comme un postulat : faire la ville à travers le jardin, utiliser le jardin comme outil de transformation et de fabrication de la ville. Les jardins mettent le doigt là où ça fait mal, révèlent des lieux inconfortables de l'espace public, des délaissés, des lieux qui ne fonctionnent pas, mais aussi des lieux qui ont un potentiel.

Lausanne Jardins est un important instrument d'appréhension de la ville, d'animation urbaine et d'accompagnement des transformations. Dans le contexte actuel de mutation du paysage urbain, la manifestation reste pertinente mais doit se renouveler : se réappropriier la ville et refléter les enjeux qui s'y jouent.

Lausanne Jardins avec ses installations éphémères, donc réversibles, se prête de manière idéale à la fonction de laboratoire urbain. En effet, l'art contemporain du jardin peut servir d'outil pour la création et la transformation d'espaces publics à vivre : des espaces de cohabitation, de jeux, de rencontres dans le centre-ville et dans les quartiers. Tout cela dans le but de redonner à l'espace public, et donc à la ville, toute sa dimension culturelle, sociale et démocratique.

#### 4.3 *Le parcours*

2019 marquera le début de certains grands chantiers et du projet de mobilité des Axes forts. Parmi lesquels figurent, l'enterrement des voies du LEB, le tram Lausanne-Villars-Ste-Croix, les lignes de bus à haut niveau de service (BHNS), le métro m3, la fermeture du Grand-Pont au trafic automobile : autant de chantiers qui vont bouleverser la perception de la ville et son usage. Lausanne jardins 2019 s'inscrit dans ce contexte en préfiguration des transformations à venir. Partant du Grand-Pont, soit l'hyper centre-ville, le parcours s'étend à l'est et à l'ouest le long de l'actuelle ligne de bus n° 9.

Le parcours de LJ 2019 traverse la ville de part en part. Il vient s'accrocher à l'ouest à la Commune de Prilly et se poursuit à l'est jusqu'à la Commune de Pully. Ce tracé s'appuie sur l'un des tracés historiques du premier tramway lausannois. Issu d'un geste urbanistique fort, il s'inscrit contre le mouvement naturel de la pente nord-sud. Cette traversée de quatre kilomètres de part en part de la ville n'a été rendue possible que grâce à des interventions majeures à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme la construction du Grand-Pont qui enjambe la vallée du Flon.

Cet axe a la particularité d'être posé sur une ligne de crête (promenade des Crêtes) et offre une succession de belvédères avec des percées spectaculaires sur le grand paysage et le lac. Malgré la faible dénivellation du tracé sur sa longueur (altitude 500 m +/- 35 m), le cheminement à travers les sites ne se fera donc pas sans l'expérience de la pente.

#### 4.4 *Le thème : la pleine terre*

Le jardin, c'est le plaisir d'avoir les ongles noirs, de plonger ses doigts dans la terre. Ou ses orteils. Et de se sentir pousser des racines qui s'ancrent profondément dans le sol. La pleine terre, c'est le thème de la sixième édition de Lausanne Jardins. Ces quelques espaces urbains qui n'ont jamais été bétonnés, imperméabilisés et sont restés en contact avec le monde d'en-bas, celui qui donne une bonne partie de sa richesse au monde d'en-haut. Parce que le sous-sol s'exprime en surface. A travers les arbres notamment, pour qui la pleine terre est une condition nécessaire.

Il en reste encore de ces puits de terre, mais plus on s'approche du centre, plus ils se font rares. Flaques de terre, toits végétalisés, jardins suspendus : on passe des profondeurs à la culture hors-sol. Et à une végétation dont les ressources sont comptées.

Lausanne Jardins 2019 propose un parcours de terre à terre.

#### 4.5 *Les sites*

Les sites viennent s'accrocher le long du parcours linéaire comme autant de perles sur un collier. Du parc de Valency à la Vuachère, ils nous parlent du sol et de ses qualités. En parcourant les différents types urbains et quartiers, on constate que la nature du sol change et donc la présence et la qualité de la végétation. Beaucoup de pleine terre dans les extrémités, beaucoup de hors-sol dans le centre. Quelle est la place du végétal tout au long de ce parcours ? Un jardin peut-il apporter de la qualité spatiale à un lieu qui ne fonctionne pas ? Comment le jardin peut-il servir au développement harmonieux de la ville ?

Chaque site posera une question précise dont la problématique est à la fois spécifique au lieu et plus globale. Les participants au concours international seront amenés à proposer des jardins qui répondent à la problématique posée.

#### 4.5.1 *Des jardins à histoires*

Le fil de l'histoire de Lausanne Jardins 2019 consiste à révéler les sols de chacun de ces jardins, raconter leur histoire naturelle et culturelle, d'où ils viennent, quel est leur avenir et potentiel, en quoi ils participent à la valeur du trésor. Lever leur ambiguïté, leur donner une véritable identité de jardin.

#### 4.5.2 *Des jardins à vivre*

L'édition de 2019 se distanciera des projets purement esthétisants qui placent le visiteur dans une position de spectateur et tâchera d'offrir une approche interactive pour lui faire « vivre » le jardin. L'animation des sites pourra renforcer encore l'intérêt de la population pour Lausanne Jardins, ainsi que son rôle de laboratoire urbain. Les événements seront proposés et organisés par les concepteurs eux-mêmes, par les usagers ou encore par les associations de quartiers et coordonnés par Lausanne Jardins. En favorisant des initiatives, des rencontres et des liens qui perdureront au-delà de l'été 2019, la manifestation aura atteint l'un de ses objectifs.

#### 4.5.3 *Des jardins participatifs*

L'approche choisie de travailler de manière contextuelle se prête parfaitement à la démarche participative. Deux niveaux de participation ont été définis : sur les sites du parcours, une approche de diagnostic des usages et du réseau associatif ; dans les quartiers, une approche de co-création de jardins ou d'animation urbaine. L'idée est, d'une part, d'identifier et de rendre visible ce qui se fait déjà, et d'autre part, d'amener un souffle nouveau en mettant en lien l'offre actuelle avec des collectifs spécialisés dans l'animation urbaine.

D'une part, une collaboration étroite est envisagée avec les programmes déjà existants du Service des parcs et domaines (SPADOM) (Nature en ville et les démarches participatives), tout comme avec la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL). L'équipe de Lausanne Jardins souhaite également s'appuyer sur d'autres relais de l'administration publique : les services de la petite enfance et de la jeunesse, les établissements scolaires et parascolaires.

D'autre part, l'édition 2019 de Lausanne Jardins souhaite également intégrer les acteurs de la vie locale (sociétés de développement, associations, population, etc.) et économique. Des partenariats ciblés seront notamment proposés aux entreprises et commerces situés sur le parcours.

#### 4.5.4 *Des jardins des Hautes Ecoles*

Dans la continuité de 2014, la prochaine édition Lausanne Jardins 2019 tient à mettre l'accent sur l'aspect pluridisciplinaire de la conception des jardins et sur la participation étudiante. LJ 2019 veut aller plus loin, en assurant la participation des étudiants des écoles d'art (ECAL), d'architecture (EPFL) et de paysage (HEPIA) de notre région qui offrent une ressource de matière pensante considérable. Il s'agit donc là d'un potentiel immense de réunir les futurs concepteurs de l'espace public et de la ville autour des thématiques de l'espace public et du jardin. L'objectif est de former des groupes pluridisciplinaires à l'image de la manifestation, afin de développer un ou plusieurs sites en considérant le jardin comme un outil de réflexion, de transformation et de fabrication de la ville.

#### 4.5.5 *Des jardins à pérenniser*

Comme pour les éditions précédentes et notamment pour l'édition 2014, la question de la deuxième vie des jardins sera soigneusement examinée. En effet, il sera demandé, dans le cahier des charges des participants au concours, de réfléchir à l'après-manifestation afin de pérenniser (environ 30% des jardins), de transformer ou de recycler les œuvres projetées. Pour le solde, les éléments seront valorisés par le biais d'une vente aux enchères.

#### 4.6 *Partenariats avec d'autres manifestations*

Afin d'ancrer la manifestation encore davantage dans le paysage culturel lausannois et la faire connaître au-delà de nos frontières, l'édition 2019 souhaite intensifier la synergie et les partenariats avec d'autres manifestations, mais aussi avec les musées communaux et cantonaux et le Service de la culture. Des contacts ont notamment été pris avec le Festival de la Cité ou le salon Habitat&Jardin, mais aussi avec des manifestations non lausannoises comme IBA BASEL 2020, le festival du paysage Déambules à Annecy, ou encore les JOJ 2020.

L'intervalle compris entre la manifestation de 2014 et la prochaine édition peut servir à faire vivre l'esprit de Lausanne Jardins et à promouvoir le projet sur le plan national et international. Dans le cadre de l'Année du Jardin 2016 – Espace de rencontres, un colloque a été organisé en octobre dernier avec des intervenants venus de Suisse et d'Espagne. Mise sur pied avec le SPADOM, une exposition et un catalogue recensent les espaces publics de qualité dans l'Arc lémanique et l'Aire Métropolitaine de Barcelone.

A travers ces actions, il s'agit de suivre les expériences, recherches et les débats qui se multiplient sur la question des espaces publics et leur rôle dans le développement urbain. Repérer les protagonistes de ces travaux les plus intéressants en Suisse et à l'étranger afin de les associer d'une manière ou d'une autre à Lausanne Jardins pour être « en phase » avec les grandes idées du temps.

#### 4.7 *En résumé : la vision pour LJ 2019*

##### 1. Insuffler un esprit de quartier :

- à travers le choix des sites, renforcer la vie dans les quartiers en identifiant leurs centres de gravité ;
- miser sur une démarche d'acupuncture du territoire. Chaque site représentant une aiguille plantée dans la ville, libérant des énergies renforçant l'identité et la dynamique des lieux ;
- identifier les potentiels en s'appuyant sur l'existant structurel (architecture, traces du passé) et humain (institutions, écoles, associations, habitants-bénévoles) ;
- révéler et valoriser des lieux singuliers, oubliés, délaissés. Donner en spectacle des lieux quotidiens.

##### 2. Expérimenter de nouvelles pratiques urbaines :

- des jardins comme laboratoires grandeur nature pour répondre aux nouveaux défis imposés aux villes : changements climatiques, nouveaux usages, nouveaux modes de consommation et production alimentaire ;
- des jardins qui accompagnent les transformations du territoire, les passages, les étapes futures et intègrent ce qui fera la ville en 2019 ;
- des jardins qui s'approprient l'espace public pour rassembler, stimuler les échanges, cultiver l'ouverture, jouer et se prélasser ;
- des jardins comme œuvres d'art pour rendre la ville plus belle et attrayante.

3. Valoriser le processus autant que le résultat :

- aménager l'espace, mais aussi le temps, en valorisant toutes les phases de la manifestation ;
- intégrer les habitants aux réflexions et développer un art paysager au service de la qualité de vie ;
- réfléchir au jardin non pas comme un objet figé mais comme une animation qui évolue dans le temps. Marquer les esprits en créant des jardins-événements qui interagissent avec le public ;
- dépasser la finitude de la manifestation. Tout doit se transformer, s'enraciner, se démonter, se remonter, évoluer avec son temps.

## 5. Aspects financiers

### 5.1 Conséquences sur le plan des investissements

Pour Lausanne Jardins 2019, la Municipalité a inscrit le montant CHF 1'000'000.- au plan des investissements 2017-2020, y compris un compte d'attente de CHF 200'000.- ouvert selon la communication au Conseil Communal du 24 mars 2016 et dont les montants engagés au 9 mars 2017 s'élèvent à CHF 162'127.50.

### 5.2 Coûts de la manifestation

Les montants prévus pour l'édition de 2019 sont comparables à ceux dépensés lors des éditions précédentes. La subvention de CHF un million sera versée à l'Association Jardin Urbain, en charge de la réalisation et de la supervision du projet, qui devra compléter le budget de l'opération par l'acquisition de fonds privés. A titre indicatif, le budget de l'Association Jardin Urbain pour 2018 et 2019 ainsi que les dépenses engagées et à engager en 2016-2017 par le compte d'attente se présente de la manière suivante :

<b>RECETTES (en francs)</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>TOTAL</b>
Subvention communale				
y compris compte d'attente (CHF 200'000.-)	200'000.-	400'000.-	400'000.-	1'000'000.-
Mécénat, dons		200'000.-	500'000.-	700'000.-
Sponsoring		50'000.-	250'000.-	300'000.-
<b>Total</b>	<b>200'000.-</b>	<b>650'000.-</b>	<b>1'150'000.-</b>	<b>2'000'000.-</b>

<b>DÉPENSES (en francs)</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>TOTAL</b>
Concours & exposition	50'000.-	50'000.-	-	100'000.-
Jardins		250'000.-	750'000.-	1'000'000.-
Promotion et communication		100'000.-	150'000.-	250'000.-
Frais généraux		20'000.-	30'000.-	50'000.-
Mandats	100'000.-	160'000.-	170'000.-	430'000.-
Assurances, impôts, taxes		25'000.-	40'000.-	65'000.-
Divers et imprévus	50'000.-	-	55'000.-	105'000.-
<b>Total</b>	<b>200'000.-</b>	<b>605'000.-</b>	<b>1'195'000.-</b>	<b>2'000'000.-</b>

### 5.3 Incidences sur le budget d'investissement

La planification annuelle a été revue en fonction du budget communiqué par l'Association Jardin Urbain

(en milliers de CHF)	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Dépenses d'investissements	47.0	153.0	400.0	400.0		1'000.0
Recettes d'investissements	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Total net</b>	<b>47.0</b>	<b>153.0</b>	<b>400.0</b>	<b>400.0</b>	<b>0</b>	<b>1'000.0</b>

### 5.4 Charges d'intérêts

Calculés sur la base d'un taux d'intérêt de 2.75%, les intérêts théoriques moyens développés par le présent préavis s'élèvent à CHF 15'100.- par année, à compter de l'année 2018.

### 5.5 Charges d'amortissement

En prenant en compte la durée d'amortissement de deux ans, les charges d'amortissement s'élèvent à CHF 500'000.- par an, à compter de l'année 2018.

### 5.6 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation supplémentaires, engendrées par le surcroît d'entretien l'année de la manifestation, seront compensées par le rééchelonnement de certains travaux du service des parcs et domaines. Celles-ci seront sans incidence sur le budget du service.

Les charges d'exploitation ultérieures, engendrées par le maintien de certains aménagements, ne peuvent faire l'objet d'une estimation à ce jour. Cependant, ces coûts, ainsi que ceux nécessaires à la pérennisation, interviendront selon décision de maintenir ou non des objets concernés et seront pris en charge par le budget ordinaire du service.

### 5.7 Conséquences sur le budget de fonctionnement

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, les impacts financiers attendus durant la période sont les suivants :

(en milliers de CHF)	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Personnel suppl. (en ept)						
Charges de personnel						0.0
Charges d'exploitation						0.0
Charge d'intérêts	15.1	15.1	0.0	0.0	0.0	30.2
Amortissement	500.0	500.0	0.0	0.0	0.0	1'000.0
<b>Total charges suppl.</b>	<b>515.1</b>	<b>515.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1'030.2</b>
Diminution de charges						0.0
Revenus						0.0
<b>Total net</b>	<b>515.1</b>	<b>515.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>1'030.2</b>

## 6. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2017/12 de la Municipalité, du 30 mars 2017 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet Lausanne Jardins 2019 ;
2. d'allouer à la Municipalité une subvention d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'000'000.- pour subventionner l'Association Jardin Urbain, afin de réaliser le projet Lausanne Jardins 2019 ;
3. d'amortir annuellement la dépense prévue sous chiffre 2 sur une durée de deux ans par la rubrique 4510.331 du Service des parcs et domaines ;
4. de porter à la rubrique 4510.390 du Service des parcs et domaines les intérêts relatifs à l'octroi du crédit mentionné sous chiffre 2 ;
5. de balancer le compte d'attente n° 4510.581.682 ouvert pour financer les frais d'études par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 2.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Grégoire Junod

Le secrétaire :  
Simon Affolter

Annexe : liste des jardins pérennisés